

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 28 (1937)

Artikel: Fribourg
Autor: Gremaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Porrentruy — il comprend le cycle classique de huit ans ; deux classes réales ; un cours commercial pour les Allemands et un cours préparatoire. Les jeunes gens peuvent obtenir la maturité littéraire et plusieurs d'entre eux désirent recevoir un jour la prêtrise. L'établissement a un internat et un externat.

Porrentruy est une ville d'études où les parents peuvent envoyer leurs enfants en toute confiance.

Cours de perfectionnement. — J'ai encore à vous entretenir des cours de perfectionnement. — M. Pierre Mamie, inspecteur, en est le président — destinés au corps enseignant des écoles primaires et des écoles secondaires du Jura, où des professeurs dévoués ont traité des sujets du plus haut intérêt. Le programme, bien choisi, a vivement intéressé les nombreux auditeurs qui se pressaient en des salles spacieuses, à Bienne, à Moutier, à Delémont, à Porrentruy, à St-Imier et à Saignelégier. Les maîtres étaient MM. le Dr Ed. Guéniat, professeur à l'Ecole cantonale, le Dr René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale de Delémont, le Dr Berlincourt, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, M. Albert Schluerp, professeur de chant à Bienne, M. le Dr F. Koby, un oculiste très couru, qui habite Bâle, férus de géologie, fils du distingué et regretté géologue Dr F. Koby, ancien recteur de l'Ecole cantonale, de M. Lucien Lièvre, inspecteur des Ecoles secondaires du Jura.

Que de choses j'aurais à vous dire encore, mais je dois m'arrêter en si bon chemin en me rappelant les paroles de je ne sais plus quel écrivain : « Le démon de Socrate ne l'instruisait pas de ce qu'il devait faire, mais le retenait chaque fois qu'il allait faire ce qu'il ne devait pas, et lui a rendu les plus signalés services. »

Marcel MARCHAND.

Fribourg.

L'année 1937 aurait ranimé, dans la pensée populaire, — s'il en eût été besoin, — le souvenir du héros national par excellence, de Nicolas de Flue, dont la mort est survenue le 22 mars 1487. C'est, assurément, à notre canton qu'il appartenait, tout d'abord, de célébrer ce 450^e anniversaire et d'honorer, ainsi, le pacificateur de la Suisse à qui Fribourg est redevable de son admission dans l'alliance helvétique. Aussi bien, notre Direction de l'instruction publique, interprétant l'opinion unanime de nos concitoyens, a-t-elle estimé convenable de remémorer la vie et les mérites de

cet homme de Dieu qui tient une si large place dans le cœur des Fribourgeois. Son avis officiel du 15 mars a prescrit les mesures suivantes :

« Les écoles primaires et secondaires prévoiront, à l'ordre du jour de la matinée du 22 mars, une leçon appropriée sur Nicolas de Flue. Les maîtres et maîtresses rappelleront tout ce que notre pays lui doit, de façon à mieux faire connaître cette grande figure de notre histoire. Ils pourront trouver tous les renseignements nécessaires à cette leçon, soit dans les ouvrages parus récemment sur le Frère Nicolas, soit dans la brochure qui leur a été remise, lors du 500^e anniversaire de sa naissance. »

Le corps enseignant s'est conformé avec empressement à cette ordonnance, et plusieurs rapports annuels des établissements d'enseignement moyen et supérieur ont consacré une mention au jubilé du protecteur de la patrie. Nous reproduisons celle du compte-rendu de l'Ecole secondaire des filles de la Ville de Fribourg, dont la note féminine si caractéristique mérite d'être soulignée :

« C'est avec fierté et amour que les femmes suisses ont vu sortir de l'ombre, aux côtés du protecteur de la patrie, une très noble et touchante figure : Dorothée, son épouse. Il faut bien reconnaître que si Nicolas a pu répondre à l'appel du Seigneur, c'est parce qu'une femme a collaboré à sa mission en se préparant, depuis toujours, par la fidélité aux petites choses, à dire le oui généreux qu'elle prononça à l'heure du départ de son mari. Nicolas de Flue n'a pas hésité à se rendre dans la solitude, parce qu'il avait conscience de laisser en mains sûres ce que Dieu lui avait confié. Il savait comment, grâce au renoncement de chaque heure, Dorothée était prête à remplir la lourde tâche qui allait lui incomber : veiller seule à l'éducation d'une nombreuse famille, diriger un grand ménage et faire face aux lourdes exigences de la vie à la campagne. Et ainsi, — nous le voyons une fois de plus, — une femme a contribué à sauver sa patrie parce qu'elle ne s'est pas dérobée au travail de chaque jour, parce qu'elle n'a pas rêvé jouer un rôle de premier plan, mais qu'elle s'est contentée de vivre intégralement, à tous les instants de son existence, l'idéal que nous vous proposons, jeunes filles, et que résume la devise de votre Ecole : « Servir, toujours prêtes, de notre mieux, à la grâce de Dieu ! »

Relèverons-nous, — en restant sur le terrain de l'enseignement moyen, — que l'Ecole normale des instituteurs s'est félicitée, à bon droit assurément, du témoignage de sympathie qui, délicat et spontané, fut octroyé à plusieurs de ses maîtres par la Société fribourgeoise d'Education ? En effet, au cours de la réunion

de Bulle, le 9 juin dernier, M. le Dr Dévaud, ancien directeur à Hauterive, fut salué comme le rénovateur de notre école primaire. L'association pédagogique fribourgeoise s'est aussi plu à manifester sa confiance à M. le Dr Barbey, en l'appelant à présider ses travaux. Enfin, de chaleureux remerciements furent exprimés à M. le chanoine Bovet, pour son action si féconde en faveur de l'œuvre du chant populaire. Sans limiter en rien les mérites de ses collègues de l'Ecole normale, le rédacteur du rapport que nous avons sous les yeux, loue l'activité littéraire de M. le professeur Alph. Aeby qui a fait représenter, par les élèves de la section allemande, le beau drame qu'il a écrit sur Guillaume, dernier sire de Glâne. Le même auteur vient de livrer à l'impression le manuscrit du nouveau tome de son manuel de lecture pour les écoles allemandes, et il s'est ménagé un succès indéniable dans la préparation du texte du festival applaudi par d'importants auditoires, lors de la fête cantonale du tir, à Guin, en juillet 1937.

L'Ecole normale, toutefois, ne saurait rester impassible devant le sort réservé aux jeunes maîtres brevetés à la clôture des derniers exercices. Ils vont être, semble-t-il, en majeure partie, condamnés à espérer vainement un poste dans nos écoles primaires. Un remède radical, quoique de portée lointaine, s'imposait dans l'interdiction d'admettre, à Hauterive, de nouveaux aspirants instituteurs, jusqu'au rétablissement de l'équilibre. Cette mesure, appliquée en 1935 et que l'on va renouveler prochainement, n'améliorera guère, du moins pendant quelque temps, la position de ces jeunes et si intéressants « chômeurs ». Un moyen d'une efficacité plus immédiate est suggéré dans la mise à la retraite des maîtres justifiant de 35 années de fonctions. Mais la situation économique est plutôt de nature, en ce moment, à engager ces vétérans à persister dans leur activité professionnelle. D'aucuns s'indigneront, peut-être, que les mêmes difficultés matérielles aient provoqué, ici où là, des suppressions de postes. La diminution procurée de ce chef, dans l'état des places vacantes, est, cependant, à peine appréciable, à en juger par la statistique d'où il ressort que, en 1928, le canton possédait 617 classes primaires groupant 24 978 élèves, alors que les mêmes supputations pour 1935 permettent d'enregistrer 636 classes avec 26 173 élèves. Ainsi, l'effectif scolaire moyen est, dans les deux cas, de 40-41 élèves par classe, chiffre équivalent à la norme des écoles suisses.

Problème insoluble, à cette heure, il ne laisse pas, toutefois, d'éveiller maintes perplexités et de préoccuper les amis de notre corps enseignant, surtout les maîtres de Hauterive soucieux de garder à leur institution, la confiance que lui ont value, dans le pays, quatre vingts ans de loyaux et intelligents services.

Le Collège *Saint-Michel*, à Fribourg, est un institut cantonal qui relève de deux ordres d'enseignement : moyen, par ses gymnases et son école commerciale ; supérieur, par les cours du lycée. Il a vu se réaliser, dès 1910, l'horoscope de M. le conseiller Python, qui prévoyait pour son Université, pour l'ensemble des écoles secondaires de filles et pour le Collège *Saint-Michel*, dans un avenir plus ou moins proche, des effectifs d'au moins mille élèves. La guerre et le marasme qui suivit ont réduit la population du Collège qui avait enregistré jusqu'à 1104 étudiants en 1914. Néanmoins le contingent de 1000 élèves envisagé par l'ancien directeur de nos écoles, pour *Saint-Michel*, ne va pas tarder d'être, une seconde fois, atteint.

Grâce au concours de circonstances imprévues, la clôture des cours de cette année fut précédée de fort belles manifestations dans les visites mémorables qui ont été faites à l'établissement : d'abord, par M. l'Ambassadeur de France, à Berne ; ensuite, par le président de la Confédération, M. Motta, qui avait tenu à commémorer avec les maîtres et les étudiants actuels de *Saint-Michel*, le cinquantenaire de son admission comme élève de Fribourg. Avec non moins de satisfaction, évoquerons-nous la cérémonie inaugurale de la halle de gymnastique du Collège. La construction de cette annexe figurait, depuis de longues années, au programme des plus urgentes réalisations. Un projet aboutit enfin, grâce à l'entente du Recteur de l'établissement et du Directeur de l'instruction publique, qui apportèrent à l'œuvre commune, l'un, son enthousiasme et l'autre, l'énergie qu'on lui connaît avec son sens pratique et novateur. Dans des conditions précaires mais imposées par de multiples causes, les cours de gymnastique du Collège se donnaient à certaines heures déterminées, dans une halle communale, en vertu d'une convention et sur la base d'un prix de location, correspondant à la rente d'une somme de près de quarante mille francs. Le solde du capital prévu par le devis de construction ayant été assuré, la halle si longtemps attendue s'est finalement élevée sur la colline de Belzé que couronne la masse des immeubles de *Saint-Michel*. Elle s'harmonise au mieux, pourtant, avec les lignes architecturales des bâtiments du Collège, dont les façades ont retrouvé leur belle apparence d'autrefois, soumises qu'elles furent à un procédé de ravalement appliqué avec goût et habileté. Par ailleurs, les nombreuses salles de classes, les spacieux corridors, en un mot, tout l'intérieur a fait l'objet d'heureuses restaurations.

La nouvelle bâtie renferme une belle salle de quelque trois cents mètres de superficie, pourvue des engins les plus modernes. Son plafond à caissons lui communique un cachet gracieux et

original. On a prévu, au plan, de multiples accessoires : vestiaire, pièces pour mensurations, bains et douches, outre les locaux de service. Inutile d'ajouter que la séance d'inauguration avait réuni tout le Collège auprès des autorités scolaires et de leurs invités, et que la satisfaction générale s'y est traduite en d'éloquents discours.

Pourrions-nous passer sous silence une mesure du Recteur, M. Savoy, consistant à offrir à certaines catégories d'élèves, une cure d'air et de soleil pendant le congé de l'été ? Un chalet de Berisal fut diligemment aménagé à cette fin. Situé dans la vallée tourmentée de la Saltine, à proximité de la route du Simplon, cet asile permet aux colons d'intéressants buts d'ascension et d'excursion, comme un repos hygiénique au sein de l'admirable nature alpestre. Il ne fait point partie, à la vérité, des sites de la « Suisse inconnue », car nos collégiens, volontiers fureteurs, eurent bientôt découvert, sur le socle d'une statue de la chapelle du hameau, cette inscription qui autorise tous les rapprochements : « Les voyageurs de la première division du Pensionnat, 1842 ! » Comment résister à l'envie d'établir une liaison entre deux escouades d'élèves qui, à 95 ans d'intervalle, sont venus dresser leur camp dans le même parage des grands monts ? Le parallèle s'imposait à nos étudiants d'aujourd'hui, et leur sympathie est allée aussitôt à leurs condisciples de 1842. S'ils ont songé aux maîtres du célèbre Pensionnat qui, un siècle auparavant, comprenaient si bien la valeur de la culture sportive, ils auront regretté cette opinion déchaînée jadis contre de parfaits éducateurs, dont il reste chez nous tant de souvenirs.

Notre chronique de 1936 qui notait un air de renouveau, évoquait aussi l'époque où un souffle puissant érigeait *l'Université* de Fribourg et mettait le point final à 350 ans de tergiversations et de velléités des catholiques de la Suisse. A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ouverture des cours académiques, en 1939, il conviendrait de traiter largement ce sujet afin de fixer, dans la mémoire de la jeunesse, le fait le plus marquant et l'un des plus bienfaisants de notre moderne histoire fribourgeoise.

En attendant, les lecteurs se souviendront, peut-être, du jardin botanique qui fut ouvert l'an passé, cette annexe verdoyante et fleurie de notre enseignement scientifique, qui, durant le moins morose des étés, a présenté un riche ensemble de plantes ayant semble-t-il retrouvé dans leur nouveau séjour les conditions de leur habitat natal. L'institut de chimie, commencé à la même date, fut inauguré en automne 1936 et, dès le printemps suivant, la Société des Amis de l'Université, élargissant son rôle de Mécène,

a pourvu totalement aux dépenses de bâtisse de l'Institut de botanique. Par cette largesse, n'entendrait-elle pas correspondre aux voeux des directeurs de cet institut : l'inoubliable professeur Westermaier, qui, à son décès, agit encore en bienfaiteur de la Faculté des Sciences et à son élève, son émule en même temps que son successeur, le savant Dr Ursprung, qui a honoré sa chaire en déclinant maintes offres de situations distinguées et rémunératrices à l'étranger ?

Entre temps, d'autres études ont vu le jour. Ainsi, dans sa session de mai, l'autorité législative fribourgeoise était saisie de deux projets de décrets relatifs à notre institut d'instruction supérieure. De la discussion, il suffira de retenir que le Grand Conseil a décidé, les 11 et 12 mai 1937 :

A l'unanimité, la vente pour le prix de 320 000 fr., au Fonds du Collège, de l'immeuble du Lycée et l'octroi de cette somme à la Société académique, à charge par elle de construire un nouvel édifice universitaire ;

Par 78 suffrages contre 28, l'autorisation d'organiser l'enseignement médical propédeutique, par l'aménagement à l'Université d'une chaire d'anatomie normale, au moment opportun, c'est-à-dire, quand la même société disposera du bâtiment nécessaire au nouvel institut.

Cette votation ne pourrait-elle pas apparaître comme la réplique de la décision émise, en 1886, dans des circonstances presque analogues ? De toute évidence, les progrès que les députés fribourgeois viennent de sanctionner ne doivent, pas plus que les décisions remontant à cinquante ans, aggraver le budget de l'Etat. La fondation de l'Université, non seulement n'a point accru les charges publiques, mais les institutions dont elle a provoqué l'établissement, Banque et Entreprises électriques, ont valu et ne cessent d'apporter à la collectivité de nouvelles et importantes ressources. D'autre part, les développements projetés dans ce domaine, seront financés par la Société des Amis de l'Université dont les allocations contribueront, au surplus, à atténuer les effets de notre chômage urbain.

En 1886, le Grand Conseil devait se prononcer sur le principe d'un enseignement supérieur à organiser à Fribourg, et, en 1937, sur une construction universitaire à entreprendre sous les meilleurs auspices. Ce fut, dans les deux cas, l'unanimité qui s'affirma.

Par contre, à propos de l'affectation immédiate, à l'œuvre de l'Université, du capital obtenu par une habile conversion de dettes, en 1887, et de l'érection, cinquante ans plus tard, d'une chaire d'anatomie prévue sans contribution cantonale, une ma-

jorité importante adhéra aux propositions du gouvernement. Et ce sera son mérite dans les siècles des siècles !

Les décisions de 1937, — historiques désormais comme celles de 1886, — sont la légitime récompense du vaillant magistrat qui les a provoquées et qui, avec une inaltérable confiance, poursuit le parachèvement d'une grande tâche du passé si honorable pour le pays de Fribourg.

G.

Chronique genevoise.

Emmanuel Duvillard. — Un douloureux devoir incombe au nouveau chroniqueur genevois : celui de rappeler tout d'abord la mémoire de son prédécesseur, M. Emmanuel Duvillard, directeur d'écoles à Genève, décédé brusquement à l'âge de 49 ans.

Né en 1887, M. Duvillard fut nommé en 1912 instituteur dans les écoles primaires du canton de Genève. D'emblée, son esprit vif et actif se passionna pour de nombreuses questions pédagogiques. Il collabora aux premiers travaux de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, fut nommé en 1918, par M. William Rosier, aux fonctions de directeur du Bureau d'archives et de recherches pédagogiques, succéda à M^{me} Ballet en qualité d'inspecteur des classes d'enfants anormaux, fut l'un des premiers promoteurs de l'Institut de l'enseignement par l'image lumineuse, dirigea le service du cinéma scolaire, devint également inspecteur des écoles de plein air et, en dernier lieu, organisa les nouvelles classes de préapprentissage de garçons. Après avoir débuté par la pédagogie expérimentale et le mouvement de l'éducation nouvelle, Duvillard s'était peu à peu orienté vers la pédagogie sociale : œuvres de plein air, de rééducation, de préapprentissage, fondation « Pour l'avenir ».

Il tint en outre une place éminente dans le corps enseignant primaire romand. Il fut président de l'Union des instituteurs primaires genevois et président de la Société pédagogique de la Suisse romande. En cette qualité, il présida avec autorité le Congrès de 1924 à Genève. Accaparé par de multiples tâches scolaires et extra-scolaires, Duvillard n'eut pas le temps de publier beaucoup. Qu'on cite de lui, outre ses substantielles chroniques de l'Annuaire, un volume de la collection des Actualités pédagogiques : « Les tendances actuelles de l'enseignement primaire », et une brochure : « L'école de demain ». Il avait en outre en manuscrit une didactique du cinéma éducatif.

Chacun gardera un bon souvenir de ce distingué serviteur de l'école populaire, à l'esprit vif, mobile, mordant, et au cœur sensible et dévoué.